

Autres actions 2006

A) Interventions

- 31.01.2006 Nouvelle question au SESA sur l'absence de concession et donc de servitude de passage public pour la construction du mur anti-érosion sur la majorité de la rive de cette parcelle. Question aussi sur le non-établissement d'un nouveau tracé du Marchepied par le canton, au moment du classement de ce biotope comme réserve naturelle? Le dossier a été transmis à Me Thonney. Notre recours et le Plan de quartier élaboré en collaboration avec le canton, vont certainement aider à régler ces vieux problèmes.
- 08.03.2006 Demande écrite aux autorités communales de Versoix lors de la mise en consultation publique de leur nouveau plan directeur général pour demander que le cheminement riverain prévu soit prolongé côté Mies et Genthod.

Nous avons envoyé une copie de cette intervention au président de la Commission des rives du lac VD ainsi qu'aux communes de Mies et de Genthod

- 08.02.2006 Requête au DETEC, resp. l'Office fédéral des routes OFROU, principalement fondée sur la modification de nos statuts (association nationale), pour le réexamen de notre demande de désigner notre association comme «organisation spécialisée habilitée à recourir» au sens de l'ordonnance relative à la désignation des organisations spécialisées pour les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre habilités à recourir (LCPR ; RS 704.5).
- 11.04.2006 Deuxième refus du fait que nos activités ne couvrent pas l'ensemble du territoire suisse et nos structures ne sont pas adaptées à l'échelle nationale. Ces deux conditions doivent être établies, du point de vue juridique et dans les faits, pendant 5 années au moins, la période de développement ne comptant pas...
- 26.06.2006 En réponse, les autorités communales de Versoix ont justifié leur refus d'entrer en matière sur notre suggestion en se reposant sur celui catégorique de la Municipalité de Mies d'envisager un quelconque cheminement riverain sur son propre territoire. Cette prise de position, totalement contraire à l'objectif du plan directeur cantonal, démontre on ne peut plus clairement le dommage causé à une réalisation potentielle intercantonale, conformément à l'esprit de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Etant donné l'éclairage qu'elle donne, cette réponse a été jointe au dossier de notre recours au Tribunal administratif.

- 05.09.2006 Suite à l'aimable collaboration de M. André MEYLAN, membre de notre Association, nous avons pu facilement procéder à la consultation du dossier de l'enquête publique du Plan partiel d'affectation (PPA) de L'Ouest Rollois, avec vérification par notre avocat, Me Thonney. Il était fort intéressant de constater que ce plan, contrairement à celui de Mies, prévoit le cheminement riverain, ce qui nous a évité une intervention/opposition ; mais malheureusement, il nous a également révélé qu'il y a deux poids et deux mesures dans les services cantonaux responsables des préavis et contrôles des Plans soumis à leur approbation par les communes. Nous avons contacté les autorités à ce sujet mais notre RECOURS, concernant Mies, saura probablement mettre en évidence d'une manière impérative les contraintes administratives sur ce point crucial.
- Contact avec la Commission internationale pour la protection du Léman (CIPEL) concernant la parution d'un article consacré à la réserve des Crénées reprenant la synthèse d'une étude commandée par cette Commission. Nous avons par ce contact obtenu le résultat souhaité ; à savoir la confirmation que l'impact d'un cheminement riverain n'a pas du tout été pris en considération dans cette étude. M. Rubin, favorable à un contournement de cette réserve au plus près pour maintenir une certaine proximité entre l'homme et la nature, est un des auteurs de cette étude. Dossier à suivre et de manière très sérieuse.
- 01.11.2006 Demande au et obtention du SESA des renseignements nécessaires pour établir clairement que 16 des 17 propriétés riveraines à Mies sont grevées de servitudes de passage public à pied, enregistrées au RF. Pour la dernière, les Crénées, un plan de quartier est actuellement à l'étude au canton et nous insisterons sur l'inclusion du cheminement contournant au plus près la réserve naturelle des Crénées.
- 05.12.2006 Suivi avec la Fédération internationale des pêcheurs amateurs du Léman (FIPAL) pour obtenir (pour nos dossiers) leur confirmation écrite qu'elle soutient à 100% nos interventions au bénéfice des pêcheurs et donc de leurs membres, en particulier concernant le Marchepied.

B) Promotions

- Excellent progrès dans le développement des contacts personnels avec la presse pour assurer une collaboration «win – win», gage de la meilleure couverture nationale possible. Le 12.12.2006, à Mies, un interview du président par la correspondante pour de 6 journaux suisse alémaniques concrétisera notamment ces avancées dans les relations.
- Campagne de recrutement confiée aux membres et malheureusement menée avec un résultat jugé plutôt décevant par le Comité.

- Acquisition d'un stand RIVES PUBLIQUES: Marquise blanche 3X3 m, 3 grands logos imperméables, 2 tables, 8 chaises

- Installation «test» de ce stand devant le débarcadère de Nyon lors d'un marché aux puces le dernier dimanche de chaque mois. Résultat déprimant: 2 membres de plus et 2 autocollants de moins = Fr. 70 de bénéfice pour 10 heures de travail à 2.

La conclusion est que ce n'est pas l'endroit, ni le moment idéal pour notre cause: trop de touristes, pas le «produit» recherché, trop dilué parmi une centaine d'autres stands, les gens marchent en groupe et ne veulent pas perdre les autres, etc. et n'ont pas le temps pour apprendre notre lutte et notre «produit»...

- Avons obtenu de la Police nyonnaise une autorisation pour l'installation (gratuite) de notre stand de promotion sur la place du Marché/Grand-Rue, lors du marché du samedi. Cherchons de bons vendeurs bénévoles!!!

C) Relations Publiques

- M. Wiederkehr, le fondateur de Road Cross, et ancien directeur pendant 20 ans du WWF, a inscrit un lien sur leur site internet romand sous la rubrique «nos amis» et conduisant au nôtre. Nous restons en contact avec lui afin de trouver comment joindre le WWF pour faire connaître notre cause.

- Suite à l'intervention du mouvement référendaire nyonnais s'opposant au plan de quartier destiné à l'accueil de la fédération internationale de basket (FIBA), nous sommes restés en contact avec:

- Dr. Philippe Glasson, fondateur de l'Association SAUVER LES RIVES
- Olivier FOREL, POP, Député au Grand Conseil (membre déc. 2006)

- Contacts avec des représentants de partis en prévision des élections communales. A Gland et à Nyon. Présentation de la problématique riveraine et ses enjeux.

- Contacts avec divers autres mouvements en vue de collaborations.